

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU GROUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE ET DU GROUPE RÉGIONAL DE LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION (APIRG & RASG-AFI/EO)

Libreville, Gabon, 19 juillet 2024

NOTE EXPLICATIVE DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

# Item	Point à l'ordre du jour
1.	Adoption de l'ordre du jour
	La réunion examinera et adoptera l'ordre du jour
2.	a) Aperçu de la Décision 5/04 d'APIRG/26 et RASG6AFI/9
	La réunion sera informée sur la décision concernée et de son historique.
	b) Résumé des mesures prises par le Secrétariat concernant la Décision APIRG/26 et RASG-AFI/9
	La réunion sera informée des mesures prises par le Secrétariat depuis les réunions APIRG/26 et RASG-AFI/9, en relation avec la Décision 05/5 APIRG/26 et RASG-AFI/9 Amélioration de la structure d'APIRG et du RASG-AFI
	c) Présentation, discussion et approbation d'une structure révisée basée sur les propositions élaborées par le Secrétariat et les commentaires des parties prenantes, y compris examen du projet de Manuel de procédures du Groupe correspondant et des nouvelles méthodes de travail.
	La réunion passera en revue et examinera les propositions élaborées par le Secrétariat concernant la structure du groupe fusionné, y compris l'examen du projet de Manuel de procédures du groupe et des nouvelles méthodes de travail.
3.	Discussion sur les dispositions transitoires pour les groupes
	La réunion discutera les dispositions transitoires permettant aux groupes de fonctionner sous une seule entité.
4.	Examen et adoption des conclusions et décisions de la réunion extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI
	La réunion examinera et adoptera les conclusions et les décisions prises par APIRG & RASG-AFI/EO.
5.	Questions diverses
	Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion discutera de tout autre point non couvert dans les points ci-dessus de l'ordre du jour